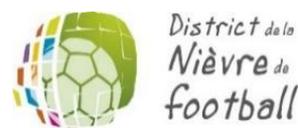


INTERDISTRICTS FUTSAL U15

Saison 2024-2025



Date : lundi 24 Février 2025

Lieu : Gymnase des Bourroches - 50 bd Eugene Fyot - 21000 Dijon

RDV : 12h00

Début : 13h00 **Fin :** 17h00

Convocations : 10 joueurs dont 2 GB

Responsable : A. ARCHAMBAULT

Encadrement : H.PRIEUR



	CLUB/ENTENTE	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1	AFGP 58	ANDRE	THEO	07/02/2010
2	AFGP 58	CHABIN	TOM	23/07/2010
3	AFGP 58	COSTON	PIERRE LOUIS	30/04/2010
4	AFGP 58	RICHE	MATHIS	03/01/2010
5	AFGP 58	STIEAU	ANTOINE	03/06/2010
6	FC DECIZE	BOIZARD	MATHIS	09/06/2010
7	FC DECIZE	DUPIN	NOA	05/03/2010
8	FC DECIZE	VADROT	MATTEO	09/04/2010
9	FC DECIZE	VAISSIER	DYLAN	16/02/2010
10	UCS COSNE	BRUNET	THEO	27/12/2010

Extrait règlement LBFCF : ARTICLE 27 – SELECTIONS

- C. Tout joueur de quelle catégorie qu'il soit, retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre inter Ligues ou inter Districts, est à la disposition de la Ligue ou du District intéressé.
- F. Tout Club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, à un match de préparation, de sélection, ainsi que le ou les dirigeant(s) responsable(s) sont passibles des sanctions prévues à l'article 209 des RG.
- H. S'il ne répond pas à la convocation ou si les raisons invoquées, même pour un retard, ne sont pas acceptées, il est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun autre match avant la fin de sa suspension.

Afin de faciliter au mieux le déroulement de cette action technique , nous demandons aux clubs listés ci-dessus de s'assurer du bon déplacement de leur joueurs.

En cas d'absence justifiée, n'oubliez pas de prévenir la Commission Technique et Jeunes (section PPF).